

LE POLE DE COMPETITIVITE I-TRANS A 1 AN ET AFFICHE UNE DYNAMIQUE SUR TOUS LES FRONTS

(23 JUIN 2006)

DOSSIER PRESSE

Contacts presse :

Scherzo - Christine Nacry/ Delphine Eslan -
Tel. 03 20 89 01 23 - contact@scherzo.fr

S O M M A I R E

i-Trans, un premier anniversaire	P. 3
Le Centre d'essai ferroviaire	P. 6
i-Trans pratique	P. 7
Repères	P. 8

**I-TRANS MARQUE SON 1^{ER} ANNIVERSAIRE
EN RASSEMBLANT SES PARTENAIRES AUTOUR D'UN FORUM
LE 23 JUIN 2006**

Transports Terrestres Promotion organise à l'occasion de son Assemblée Générale un premier Forum i-Trans articulé autour de portes ouvertes des comités de programmes, deux conférences plénières sur les enjeux de l'innovation et une table ronde sur son financement. C'est aussi l'occasion de marquer le premier anniversaire du Pôle i-Trans en rassemblant adhérents, partenaires et personnalités concernées et intéressées par i-Trans. Le point sur cette première année.

La dynamique des projets d'innovation

L'innovation est la raison d'être des Pôles de compétitivité. Sur ce point, TTP en a fait une priorité et les objectifs définis lors de la labellisation du pôle sont atteints et se traduisent comme suit :

- **21** projets d'innovation labellisés
- **51 M €** de budget global.
- **63 acteurs mobilisés** : 39 entreprises dont 25 PME et 20 organismes de recherche et 4 organismes divers.

Ces projets s'inscrivent dans les axes stratégiques de i-Trans. Ils ont été labellisés selon un processus rigoureux incluant expertises externes scientifiques et techniques d'une part, économique d'autre part en veillant aux retombées pour le territoire du Pôle.

D'autres projets sont d'ores et déjà en élaboration pour une troisième vague prévue en novembre 2006.

→ **La situation du financement est la suivante :**

- **10 projets financés ou en instance de financement pour un budget de 21 M €.** Ces projets feront intervenir des financements nationaux (Fonds de Compétitivité des Entreprises, Agence Nationale de la Recherche, OSEO, CPER) auxquels sont associés des fonds apportés par nos partenaires publics (Conseils Régionaux, Généraux et Communautés) ; pour un montant souhaité de subventions de 9,4 M€, les services de l'Etat apporteront la moitié des fonds, l'autre moitié étant apportée par les Collectivités Territoriales.
- 9 projets sont en attente de décision dans le cadre des appels à projets de l'Agence Nationale de la Recherche.
- 2 projets sont en cours d'examen par OSEO anvar

Les autres projets i-Trans : recherche, formation et accompagnement

→ **Les projets de recherche** : trois projets de recherche ont été présentés, **deux ont été labellisés**. Ils seront conduits par 7 laboratoires de recherche et deux entreprises.

Rappelons que ce sont des projets pilotés par un laboratoire de recherche dont le consortium est constitué à minima par deux laboratoires de recherche et un industriel et dont au moins 60% des travaux seront réalisés sur le territoire du pôle. Les projets labellisés doivent démontrer un réel potentiel de retombées industrielles pouvant conduire au montage de projets d'innovation à leur terme.

→ **Les projets de formation** : il s'agit de labelliser des formations existantes ou en projet caractérisées par un très fort lien avec l'industrie des métiers du pôle. L'ambition à travers la labellisation est de donner de la visibilité à des formations dont les acteurs du pôle auront besoin, et dont les capacités à préparer les futurs professionnels, auront été clairement identifiées.

17 projets de formation font actuellement l'objet d'une expertise.

→ **Les projets d'accompagnement** : ce quatrième levier à mettre en action est le plus lourd. Il s'agit de :

- Mettre en place les centres d'essais et de transfert mutualisés ainsi que les plates-formes technologiques qui vont permettre aux entreprises de trouver à proximité les moyens lourds dont elles ont besoin ; dans cette catégorie figure évidemment le nouveau Centre d'Essais Ferroviaires dont la disponibilité sera un élément clé pour la mise au point des innovations que le pôle veut développer.
- Proposer aux investisseurs potentiels des zones d'attractivité placées à proximité des principales ressources en R&D du pôle ; ce volet d'action est donc principalement exogène.

Le pôle vient de lancer un appel à projets d'accompagnement pour le 11 septembre 2006.

L'importance de l'animation

→ **Un premier Forum du 23 juin**

Preuve est faite que les rencontres autour du Pôle sont attendues, 200 personnes se sont inscrites au 1^{er} Forum i-Trans.

Cette première édition permettra aux participants d'en savoir plus grâce aux différents ateliers : formation et enseignement, recherche, interopérabilité ferroviaire, sécurité et acoustique des équipements embarqués, intermodalité fret et intermodalité voyageur.

A noter par ailleurs les interventions de Philippe Renard Directeur de l'Innovation et de la Recherche de la SNCF sur « les grands enjeux de la recherche ferroviaire au seuil du 7^{ème} PCRD » (Programme cadre de recherche et de développement), et de Jean Dauvergne, Visteon automotive sur « les enjeux de l'innovation pour un équipementier automobile ».

→ **Des rencontres i-Trans**

En décembre prochain, à Amiens, seront organisées les premières « Rencontres i-Trans » qui, sur le mode des conventions d'affaire, viseront à réunir les acteurs industriels, les chercheurs, les offreurs de service, les représentants des services publics sous forme d'entretiens bilatéraux.

→ **Un ensemble de services i-Trans**

Les services du pôle aux membres sont centrés sur l'innovation et mis à disposition gracieusement :

- Des études de veille technologique et économique,
- Des conseils en propriété industrielle.
- Un support à la formalisation des projets (boîte à outils du pôle),
- Des conseils, par les pilotes des comités de programme, sur la pertinence et l'efficacité de la démarche de montage du projet,
- Une aide à la mobilisation de subventions ou d'avances publiques pour le financement des projets.

Avec ces services, le pôle réalise son ambition **d'être le facilitateur de l'innovation pour les entreprises du pôle**. Cette ambition est au cœur du pôle, elle concerne aussi bien les grandes entreprises que les PME ou les laboratoires de recherche.

Une présence internationale

→ ***i-Trans se montre....***

Décision de participation aux salons mondiaux majeurs tels que Innotrans à Berlin (septembre 2006), ITS (Intelligence Transport Systems) à Londres (octobre 2006).

→ ***...et s'affirme***

Le dernier Congrès Mondial de la Recherche Ferroviaire (WCRR) s'est tenu début juin à Montréal. Ce congrès, incontournable dans ce domaine, rassemble acteurs mondiaux, entreprises et chercheurs, les plus éminents de la recherche ferroviaire. Transports Terrestres Promotion, en la personne de son Président Jean-Marie Delbecq affichait la présence de i-Trans sur ce prestigieux rassemblement.

Au-delà de cette présence logique, TTP a présenté la candidature de Lille Métropole pour l'accueil de ce congrès en 2011 (la prochaine édition étant d'ores et déjà prévue à Séoul). Cette candidature, impulsée par la SNCF, pilotée par l'APIM et TTP, avec le soutien de la Région Nord-Pas de Calais, a été présentée aux Comités exécutif et d'organisation de ce congrès.

Le succès de cette candidature fera de Lille métropole la capitale mondiale de la recherche ferroviaire en 2011.

Précisons pour clore ce bilan que Transports Terrestres Promotion Nord-Pas de Calais, qui compte parmi ses missions la gouvernance de i-Trans, se transforme, qu'il se dote également d'un nouveau nom, Transports Terrestres Promotion Northern France et affiche dorénavant sa dimension internationale.

LE CENTRE D'ESSAI FERROVIAIRE EN QUESTION

Le Centre d'Essais Ferroviaires est un élément majeur de i-Trans ; c'est un fondement de son envergure internationale.

Les précisions d'i-Trans.

De quoi s'agit-il ?

Le CEF est un projet qui vise à répondre aux besoins :

- D'essais des futurs matériels qui sont au centre des nouveaux marchés de transport collectifs de demain.
- D'essais d'endurance et de qualification de tout composant de l'infrastructure dont le comportement est un élément déterminant de la performance du système ferroviaire.
- D'homologation des matériels (au lieu et place des essais sur le réseau commercial dont la disponibilité devient de plus en plus difficile et contraignante, ce qui introduit des délais supplémentaires pour la mise en service de nouveaux matériels).
- D'essais pour les prototypes dérivant d'innovations, de travaux de recherche privés ou publics menés dans le cadre du pôle notamment.

Quelle est l'importance du CEF pour i-Trans ?

Le CEF est fondamental dans la stratégie du pôle :

- C'est un élément attractif majeur pour les investisseurs privés dans les domaines de la R&D et de l'ingénierie, ce qui contribuera au développement exogène du pôle.
- Il mobilisera la recherche publique/privée et l'innovation autour de capacités d'essais exceptionnelles.
- Il constituera un levier de notoriété internationale de i-Trans en le plaçant d'entrée au tout premier rang mondial, et ce dès la phase de réalisation de ce grand équipement.
- Il permettra de réaliser les essais des matériels ou des infrastructures innovantes développées par le pôle, tant au niveau système, qu'au niveau produit.
- Il apporte une réponse technologique à la filière au regard des exigences européennes techniques et organisationnelles récentes.

Le CEF est ainsi un élément déterminant de la stratégie de développement poursuivie par le pôle. Il contribuera à maintenir et développer les entreprises de la filière ferroviaire ; au-delà il favorisera l'arrivée d'investisseurs qui voudront s'installer à proximité du Centre d'Essais. C'est donc tout le développement de l'industrie et de la recherche ferroviaire régionale qui est conditionné par ce projet.

Où en est le projet aujourd'hui ?

A la suite du Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité du Territoire d'octobre 2005 des études d'opportunité ont été lancées. Elles sont encore en cours. Lorsque les résultats seront connus, les acteurs directs du projet (Etat, Région, entreprises) mettront en place un processus de concertation incluant un ensemble de consultation.

I-Trans pratique

Qui peut devenir un acteur du pôle ?

- Une entreprise ayant des projets d'innovation en lien avec les enjeux d'i-Trans.
- Un laboratoire de recherche qui veut développer des collaborations avec les entreprises du Pôle.
- Un organisme de formation qui propose des cursus dans le secteur des transports innovants.

Quelles sont les conditions d'éligibilité d'un projet d'innovation ?

- Le consortium doit comprendre au moins deux entreprises et un laboratoire de recherche (exception possible pour les PME/PMI : une entreprise et un laboratoire).
- La majorité des travaux doit être réalisée dans le territoire du pôle.

Quels sont les services du pôle ?

Une méthodologie de conduite de projet :

- Analyse technologique, économique.
- Aide au montage du consortium.
- Aide au montage du dossier

En fonction des besoins du projet, le pôle peut apporter d'autres services :

- Veille technologique.
- Veille économique.
- Conseil en propriété intellectuelle.
- Conseil en stratégie de financement de l'innovation.

A savoir

- 50 entreprises adhérentes, soit environ 15 000 emplois dont 600 chercheurs privés,
- 20 organismes de recherche représentant 1 800 chercheurs publics, 2 000 étudiants en formation dans les domaines du pôle.
- Les régions nord-Pas de Calais & Picardie :
 - **Industrie ferroviaire :**
10 000 emplois, 40 % de la production nationale
Première région française - Siège de l'Agence Ferroviaire Européenne et de l'Agence Nationale de l'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire
 - **Industrie automobile :**
70 000 emplois, 30 % de la production nationale - Deuxième région française
 - **Activité logistique /transport :**
71 000 emplois - Deuxième région française

Qui contacter ?

i-Trans

Résidence la Dodonne - 5 rue Gustave Crauk
F - 59300 Valenciennes / + 33 (0)3 27 19 00 10 / contact@i-trans.org
www.i-trans.org